



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 14 décembre 2021

SIGNATURE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE 2021-2024

Avec un territoire comptant plus de 1 250 000 habitants situé à proximité de la région parisienne en suivant l'axe de la Seine, composé de grandes agglomérations, de trois quartiers de reconquête républicaine (QRR), du plus grand port à conteneurs de France, du premier port céréalier français, de sites touristiques fréquentés mais aussi de zones rurales d'importance, le département de la Seine-Maritime présente une délinquance complexe, multiple et évolutive.

Le **plan départemental de prévention de la délinquance 2021-2024** s'inscrit pleinement dans les priorités fixées par la **stratégie nationale de prévention de la délinquance**, parmi lesquelles une gouvernance rénovée et adaptée aux territoires, copilotée avec les collectivités.

Établi sur la base d'une **analyse de la délinquance dans le département**, le plan départemental est issu d'une large **concertation avec l'ensemble des services de l'État et de nombreux partenaires** (collectivités, transporteurs, associations), ce qui a permis de faire émerger un **bilan des dispositifs existants** sur le territoire.

Les échanges fructueux de l'ensemble des acteurs et professionnels de terrain ont permis de réaliser un **catalogue de 40 propositions d'actions concrètes** en matière de prévention de la délinquance, que chacun des acteurs pourra saisir en fonction du contexte et des spécificités propres à chaque territoire.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime a réuni ce mardi 14 décembre 2021 le **conseil départemental de prévention de la délinquance (CDPD)** afin d'approuver le plan départemental de prévention de la délinquance 2021-2021, aux côtés de Messieurs Frédéric TEILLET, Bruno DIEUDONNÉ et Étienne THIEFFRY, Procureurs de la

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

République près les tribunaux judiciaires de Rouen, Le Havre et Dieppe et de Madame Nathalie LECORDIER, 3^é Vice-présidente, représentante du Président du Conseil Départemental.

Il a pour objectif de **lutter contre les grands axes de la délinquance** propres à la Seine-Maritime, à prévenir cette délinquance notamment par le soutien financier du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance (FIPD) et à soutenir les victimes.

En complément des 40 mesures proposées par le plan, **cinq priorités départementales ont été ciblées** et feront l'objet d'efforts particuliers de l'ensemble des acteurs :

- Prévenir et lutter contre les **violences intrafamiliales et les violences sexuelles et sexistes** ;
- **Prévenir et lutter contre la délinquance des jeunes**, notamment les moins de 12 ans ;
- **Lutter contre le trafic de produits stupéfiants** et prévenir leur consommation ;
- **Conforter la tranquillité publique dans une logique de coproduction**, afin de renforcer le partenariat et le pilotage au plus près du terrain ;
- **Renforcer la sécurité dans les transports en commun**, pour mieux protéger les personnels et les usagers.

Le plan départemental de prévention de la délinquance de la Seine-Maritime constitue une feuille de route opérationnelle à destination des services et des partenaires qui œuvrent au quotidien pour garantir la sécurité des Seinomarins.

Lien vers le plan départemental de prévention de la délinquance : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Signature-du-plan-departemental-de-prevention-de-la-delinquance-2021-2024>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex